



Déclaration liminaire du CTSD du 7 septembre 2017 de SUD Education 93

Les conditions de rentrée sont encore, pour beaucoup d'écoles du 93, très pénibles. Sur les groupes scolaires où les conditions de travail sont les plus difficiles (climat ultra-violent du quartier, grand nombre de familles en grande précarité, manque de RA-SED, absence de médecine scolaire depuis plusieurs années...), les équipes sont les moins stables et donc constituées en majorité par des enseignants très jeunes dans le métier, quand ce ne sont pas des stagiaires mis en binômes avec leur pair.

De plus, le dernier quinquennat a dégradé nos conditions de travail avec la réforme des rythmes scolaires imposées aux enseignant-e-s et aux communes, ce qui a entraîné une territorialisation renforcée de l'éducation nationale.

La promesse faite de la création de 60 000 postes n'a pas été atteinte, sachant que cela était loin de suffire pour palier aux précédentes destructions de postes. Nous avons encore besoin de personnels supplémentaires dans notre département où la situation est toujours préoccupante, notamment en termes de remplacements, RASED et TPS.

Pour ce qui est de la formation initiale, son retour était nécessaire mais nous considérons qu'elle est largement insuffisante au regard des difficultés que rencontrent les stagiaires : faire des binômes de débutants, demander un mémoire de recherche de type universitaire quand de jeunes collègues font classe en responsabilité à mi-temps, c'est quasiment mission impossible. Nous n'oublions pas notre collègue Martine qui s'est donné la mort l'année dernière et les multiples démissions et arrêts maladie prolongés dus aux conditions infernales de cette année de stage.

Pour cette nouvelle année, les stagiaires ne savent toujours pas quels vont être leurs emplois du temps. Avec la charge de travail qui les attend comment peuvent ils-elles aménager la moindre organisation de leur travail sur le terrain et de leur formation ?

En ce qui concerne le dédoublement de tous les CP de REP+ de Seine-Saint-Denis, cela nécessite des moyens sur le département. Nous estimons que sur le 93, les besoins sont de 1000 postes supplémentaires afin d'avoir un nombre suffisant de brigades et de ZIL, mais également afin de ne plus avoir recours au recrutement de personnels sous contrats précaires. Le redéploiement des PDMQDC se fait sur le dos des équipes pédagogiques qui, rappelons-le, œuvrent depuis cinq années à la mise en œuvre d'un tel dispositif. Comment se fait-il, monsieur le DASEN, que des équipes

pédagogiques se voient imposer tel ou tel dispositif pédagogique quand celles-ci avaient fait le choix de la co-intervention et/ou de binômes alors que la décision pédagogique incombe au conseil des maîtres-esses ? Dispositif qui rappelons-le avait été validé dans bien des écoles au mois de juin dernier...

Les annonces d'un ministre justifient-elles qu'on puisse passer par dessus les prérogatives du conseil maîtres-esses en matière d'organisation dans les écoles?

Dans sa conférence de presse de rentrée le ministre indique que la mise en place des CP à 12 se passe bien et qu'il y a des enseignants expérimentés sur ce dispositif, aurait-on oublié de souligner que dans le 93 il s'agit plutôt de T1 qu'on a vu arriver sur ces postes ?

Cette réforme se faisant à moyens constants, la mise en place de la réforme « PDM-QDC » impacte les brigades de remplacement alors qu'il y a toujours des milliers de journées non-remplacées.

Lorsque qu'il y a des absences non remplacées, les élèves se retrouvent répartis dans les autres classes et cela fait exploser les effectifs de chaque classe.

Et quand ces absences sont remplacées, c'est que la DSDEN a recours à des centaines de contractuels pour gérer la pénurie de postes de remplaçants. Cette banalisation du recours à des personnels sous contrats précaires devient la norme pour le remplacement dans notre département.

Que va-t-il se passer pour les contrats aidés notamment pour les AVS qui sont en charge d'aide à la direction ? Vont-ils disparaître? Nous vous demandons également de confirmer le fait que les AVS/EVS en charge de l'accompagnement des enfants en situation de handicap ne seront pas concernés par les suppressions de contrats.

Avec les besoins criants de notre département pour nos élèves, nous refusons d'avoir à choisir entre des remplaçants, des PDM ou des classes de CP à 12.

SUD Education réclame toujours un plan d'urgence pour la Seine-Saint-Denis.

SUD Education veut 1000 postes de plus, qui sont nécessaires tout de suite dans le 93 pour couvrir les besoins :

- Pour le respect des seuils (100 postes de plus).
- Pour la suppression de la précarité chez les remplaçantes et remplaçants (500 postes).
- Pour la recréation de postes de RASED (200 postes, avec des postes de remplacements).
- Pour des postes de TPS en REP (200 postes).

SUD Education pense que la baisse des effectifs par classe ne doit pas uniquement se limiter au cours préparatoire mais doit s'opérer à tous les niveaux.

- 16 élèves par classe en REP
- 20 élèves par classe hors REP